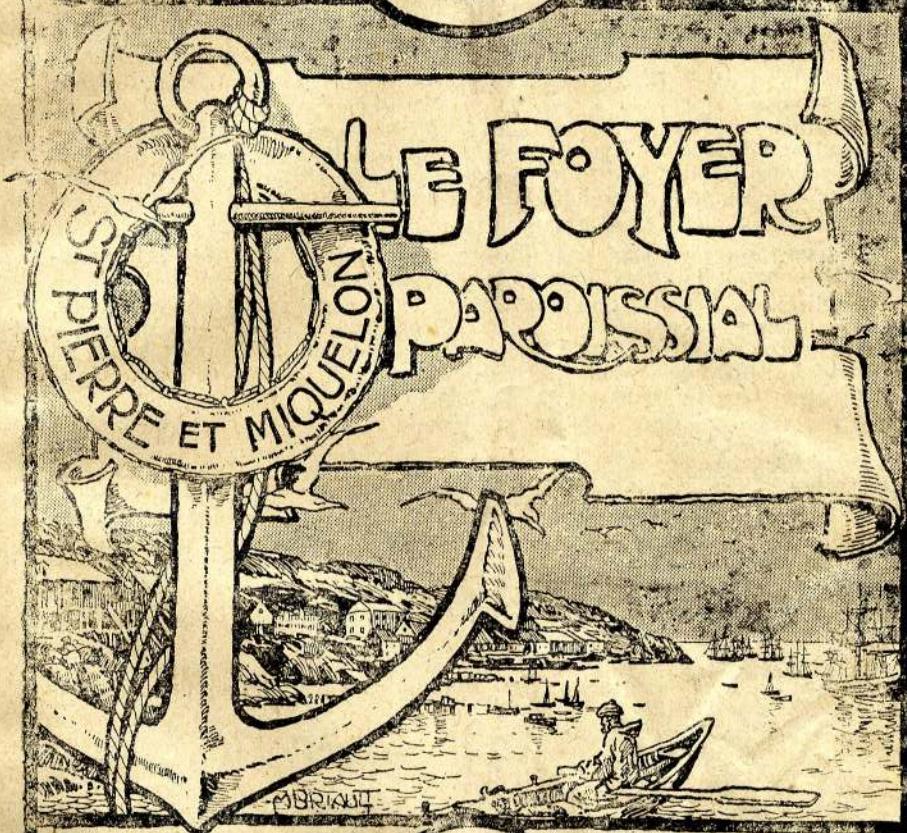
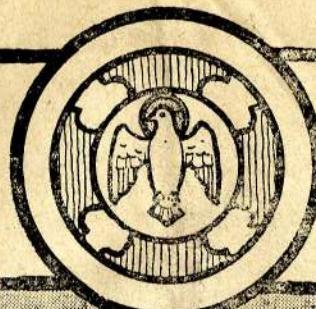


2<sup>me</sup> Année

N° 15

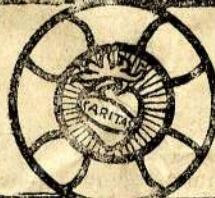
MARS.

1925.



ABONNEMENT  
(servi par la Poste)

France . . . 6 fr.  
Etranger . . . 8 fr.



ADMINISTRATION

Au Presbytère  
de Saint-Pierre.



## Paroisse de Saint-Pierre

### CALENDRIER DU MOIS D'AVRIL 1925

1 Mercredi. — A 7 h., messe et instruction pour les jeunes filles.

N. B. — Continuation, toute la semaine, de la mission des dames et des jeunes filles: chaque soir, à 8 h., sauf mercredi, instruction et bénédiction. En outre, *jeudi, vendredi et samedi*, à 8 h., messe et instruction pour les dames.

2 Jeudi. — Le soir, à 8 h. 3/4, réunion (*Heure Sainte*) pour les hommes de la Confrérie du Saint-Sacrement.

3 Vendredi. — 1<sup>er</sup> du mois. — S. Benoit de Philadelphie, Conf. — A 7 h., exposition du T. S. Sacrement et messe de l'Association du Sacré-Cœur. — A l'Office du soir, instruction; quête dite «pour la mission». Amende honorable au Sacré-Cœur et bénédiction.

4 Samedi. — A 7 h., messe de la Confrérie du Rosaire. — Matin et soir: confessions.

5 Dimanche des Rameaux. — A 7 h., 1<sup>re</sup> messe (avec chants) et communion générale des dames et des jeunes filles. — A 8 h. 1/4, 2<sup>me</sup> messe. — A 10 h., bénédiction des Rameaux et grand'messe. — Après les vêpres, sermon de clôture de la mission et bénédiction apostolique.

N. B. — Les quêtes de ce jour sont pour les dispenses du Carême.

Un tronc pour les *Aumônes de Carême* est installé au fond de l'église pendant la Semaine-Sainte et pendant la semaine de Pâques.

9 Jeudi-Saint. — Institution de la Divine Eucharistie. — A 6 h. 1/2 et 7 h., communion des personnes qui ne peuvent attendre l'heure de la messe. — A 8 h., grand'messe solennelle, suivie de la procession au Reposoir. — Le soir, à 8 h., Office des Ténèbres, chapelet et amende honorable au T. S. Sacrement. — L'église reste ouverte jusqu'à 10 h.

N. B. — La sonnerie des cloches cesse depuis la messe de ce jour jusqu'à celle du Samedi-Saint.

10 Vendredi-Saint. — Mort de Notre-Seigneur. — A 8 h., Office: adoration de la Croix et messe dite « des Présanctifiés ». — Une relique de la Vraie Croix est exposée toute la journée à la vénération des Fidèles. Un tronc placé à côté reçoit les offrandes pour l'entretien des sanctuaires de Jérusalem et de la Terre-Sainte.

A 2 h. 1/2, Chemin de la Croix et baisement de la Relique. — A 8 h., Office des Ténèbres, sermon sur la Passion et chant du Sabat. — Les quêtes de la soirée sont au profit de l'Ecole Sainte-Croisine.

11 Samedi-Saint. — A 7 h. 1/2, Office: bénédiction du feu nouveau et des fonts baptismaux, puis grand'messe (à laquelle on peut communier). Distribution de l'eau bénite.

SAINT JOUR DE PÂQUES. — 1<sup>re</sup> mess. à 6 h. — 2<sup>me</sup> messe à 7 h. 1/2. — A 10 h., messe pontificale à l'intention de tous les Fidèles de la Colonie, et sermon. — A 2 h. 1/2, vêpres solennelles et bénédiction papale.

N. B. — A partir d'aujourd'hui jusqu'à la Toussaint, les heures des messes sont ainsi fixées: *Dimanches et fêtes*: 1<sup>re</sup> messe à 6 h.; 2<sup>me</sup> messe à 7 h. 1/2 et grand'messe à 10 h. — *Les jours de semaine*: messes à 6 h., 7 h., et 8 h., sauf les modifications exigées par le service paroissial. — *L'Angelus du matin est sonné à 5 h. 1/2*.

13 Lundi de Pâques. — A 9 h., grand'messe. — Le soir, à 8 h., Complies, litanies et bénédiction.

14 Mardi. — A 7 h., messe du Tiers-Ordre. — Le soir, à 8 h. 1/4, au Foyer paroissial, réunion pour les hommes et jeunes gens. Conférence et projections.

**Voir la suite page 47**



## Confidences d'un Saint-Pierrais

Vous voulez savoir, mon cher ami, pourquoi j'ai « marché », pourquoi j'ai suivi la Mission des hommes, pourquoi j'ai fait mes Pâques ?

Eh bien, voici : c'est que, comme chrétien, j'ai voulu être conséquent avec moi-même, en pratiquant ce que me commande ma religion. Celle-ci est bonne ; elle est divine. Je n'en venx qu'une preuve : la résurrection de Jésus.

Mort un vendredi, on le voit en vie le dimanche suivant. Pas moyen de nier ce fait. Et ce fait était prédit, attendu ! . . .

Les juifs le savaient : aussi font-ils surveiller le tombeau. Mais le grand événement a lieu : Jésus réssuscite le troisième jour !

Un homme ne peut faire cela : donc Jésus est Dieu ; et sa religion -- la mienne -- est vraie.

Jésus est vraiment mort. Son martyre avait duré quinze heures, marqué par la sueur de sang, la flagellation, les trois heures en croix. Ses bourreaux constatent son trépas ; et, pour plus de sûreté, un centurion le transperce d'une lance. Le proconsul Pilate, dûment informé, donne le permis d'inhumer.

Le corps de Jésus est mis dans le tombeau, enveloppé de parfums. Des gardes veillent à l'entour.

Or, le dimanche matin, le tombeau est vide. Où est le mort ? . . . Il n'a pas été enlevé par les Juifs, trop intéressés à ce que Jésus ne ressusciterait pas, ni par ses disciples que la peur a dispersés. Il en est sorti de lui-même. Il est vivant. Il est Dieu !

Sa résurrection a été constatée. Il est apparu à des amis qui le cherchaient, comme Marie-Madeleine et S. Pierre ; à des amis qui ne le cherchaient pas et ne comptaient même pas le revoir, comme les voyageurs d'Emmaüs. Il s'est entretenu, il a mangé avec un groupe de disciples. Il s'est montré à l'incurédule Thomas et lui a fait toucher ses mains et son côté percés. Pendant quarante jours, il a été vu, ici, là, parfois par plus de cinq cents personnes à la fois, — dans des conditions qui excluent toute hypothèse d'hallucination.

Et les témoins du miracle scellent de leur sang leur foi dans le Christ ressuscité. On peut croire, n'est-ce pas ? le témoignage de ceux qui se font ainsi égorer . . .

Voilà pourquoi, mon cher ami, j'ai « marché », pour quoi j'ai suivi la Mission des hommes, pourquoi j'ai fait mes Pâques. C'est une question de fidélité au Christ ressuscité.

Vous pouvez m'en croire : C'est de tout cœur que, à la messe de communion des hommes, j'ai chanté le *Credo* . . . et aussi le *Magnificat* de l'action de grâces.



## Chronique de Saint-Pierre Actes paroissiaux du 15 février au 15 mars 1925

**BAPTÈMES.** — Ont été baptisés et sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise,

*Le 16 février:* Simon-Henri-St-Martin LAIGNOULT. Parrain: Gustave Allain; marraine: Elisa Laignoult. — *26 février:* Andréa-Emilie-Julie POIRIER. Parrain: Georges Poirier; marraine: Marie-Ange Lévéque. — *27 février:* Augusta-Marguerite Bernadette HACALA. Parrain: Charles Hacala; marraine: Emilie Hacala. — *1<sup>er</sup> mars:* Amélita-Lucienne-Rita PETITPAS. Parrain: Pierre-Marie Petitpas; marraine: Alexandrine Beaupertuis. — *Blanche-Simone LAMBERT.* Parrain: Richard Slaney; marraine: Blanche Slaney. — *3 mars:* Jean-Elie-Henri LEFÈVRE. Parrain: Henri Lefèvre; marraine: Marie Poueith. — *4 mars:* André-Georges-Henri DINARD. Parrain: Georges Lucas; marraine: Augustine Disnard. — *5 mars:* Marcel-Louis-Charles TESNIÈRE. Parrain: Eugène Tesnière; marraine: Julia Vigneau. — *13 mars:* Eugène SICARD.

**MARIAGES.** — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage:

*Le 17 février:* Victor-Lucien-Emile GAUTIER et Marie-Madeleine-Louise POULAIN. — *19 février:* Camille-Auguste LETOURNEL et Alice LAHITON. — *23 février:* Désiré-Benjamin COSTE et Mélanie-Rose BUGAULT. — *28 février:* Eugène-Jean DAVID et Marie-Virginie-Marguerite-Emilie HEUDES.

**SÉPULTURES.** — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne, en attendant la résurrection des corps,

*Le 16 février:* Marie Joseph TILLY, née Lefort, 45 ans. — *17 février:* Emile-NICOLAS, 40 ans. — *24 février:* Jeanne-Marie-Ange FLANDIGAN, 13 mois. — *25 février:* Hélène-Marie-Joséphine DÉJOUÉ, née Hébert, 47 ans. — *12 mars:* Jean AUTIN, 51 ans. — *14 mars:* Eugène SICARD, 5 heures.

---

## Echos du Mois

( DU 15 FÉVRIER AU 15 MARS 1925 )

---

*Un peu d'économie politique.* — En installant la Chambre de Commerce, d'Industrie et de Pêche, le 16 février dernier, M. le Gouverneur Bensch a voulu préciser quelques problèmes économiques qui intéressent la colonie.

Les recettes de l'année 1924 se sont élevées à 10.910.000 fr., couvrant plus de trois fois les dépenses qui ont atteint à peine 3.300.000 fr., et laissant un excédent de 7.600.000 fr.



La caisse de réserve possède actuellement un capital en valeurs de 22.018.000 francs, et une somme en numéraire de 610.000 fr. à laquelle s'ajoutera, en fin d'exercice, un excédent d'environ 1.350.000 fr.

Il peut donc être procédé, on le comprend, aux grands travaux prévus qui feront de Saint-Pierre un port de pêche et de transit offrant toutes facilités d'opérations aux chalutiers et aux cargos.

Déjà une nouvelle sirène a été mise en service à Galantry, et un feu permanent a été installé sur le Petit-Saint-Pierre, à l'entrée de la rade.

Dans le courant de cette année, le « Caillou Bertrand », dans la passe du sud-est, sera muni, lui aussi, d'un feu permanent, et le phare de la « Pointe-aux-Canons », d'un feu plus puissant.

D'autre part, plusieurs bouées à cloche seront placées; et un poste radiogoniométrique sera installé à Galantry.

L'aménagement du port de Saint-Pierre comportera le dragage du Barachois, la construction du quai et la réfection de la digue de protection. Les travaux, confiés à la Société Générale d'Entreprises, seront commencés incessamment; ils coûteront environ 7 millions 1/2 et durciront deux ans.

Intéressants aussi sont les chiffres donnés au sujet de l'activité commerciale de Saint-Pierre. Les transactions, en 1924, ont atteint le chiffre de 292 millions. En 1923 — année d'une prospérité sans précédent — le chiffre était de 298 millions; et en 1922, de 96 millions.

Quant aux exportations de morue, elles n'ont cessé de croître. En 1921, elles étaient de 15.000 tonnes; en 1922, de 17.500 tonnes; en 1923, de 19.000 tonnes; en 1924, de 20.500 tonnes. Leur valeur a suivi une marche ascendante encore plus rapide: en 1921: 15.700.000 fr.; en 1922: 17.000.000 fr.; en 1923: 18.400.000 fr. et en 1924: 28 millions.

Ajoutons à ces détails que de très intéressants projets d'intensification de la pêche sont à l'étude. Car on ne perd pas de vue, en haut lieu, que l'avenir économique de la colonie est intimement lié au développement de la pêche — grande pêche et pêche locale. Là est en effet, comme il a été dit, la seule industrie qui constitue la vraie richesse de nos îles.

*Au Foyer paroissial.* — Les causeries de quinzaine sont de plus en plus appréciées. A chaque réunion, le nombre des assistants augmente. Pendant le carême, les sujets traités sont du domaine de l'histoire religieuse. Chacun peut bénéficier de renseignements parfois inédits, souvent perdus de vue.

Le mardi, 17 février, réunion pour les hommes. Le P. Cardinal a parlé du protestantisme et du libre examen. Puis, à l'aide de projections, il a montré l'action des missionnaires catholiques au Congo.

Autre réunion pour les hommes, le mardi soir, 3 mars. Le conférencier, Mgr Heitz, a traité la question du miracle, de sa possibilité et de sa constatation. Après quoi, une série de projections sur Lourdes, pays de miracles.

Les dames et les jeunes filles ont eu, elles aussi, leurs réunions. Le lundi, 16 février, Monseigneur a montré ce qu'était Bernadette Soubirous, la voyante de Lourdes, qui va être béatifiée sous peu.



Le lundi, 2 mars, le P. Cardinal a parlé de Martin Luther, moine défroqué et chef de la réformation religieuse en Allemagne. La conférence a été suivie de ravissantes projections coloriées sur l'Eglise militante et triomphante.

*Arrivées et départs.* -- Sont arrivés, par le « Sable I », le 19 février: MM. Paul Arnaud, Joseph Bars, Pierre Gervain, Louis Lissagüe; M<sup>les</sup> Marie Farvacque et Marguerite Ruellan. -- Le 9 mars: M. et M<sup>me</sup> Dallaire, MM. Pierre Andrieux, Georges Arthur, D. Borotra, Aug. Bourgeois, Gustave Josseaume, Jos. Michel, Alf. Slaney, Georges Teletchéa.

Sont partis de St-Pierre, par le « Sable I », pour Halifax, le 25 février: MM. Pierre Andrieux fils, D. Borotra, J. Fourny, Jos. Lafargue, W. Miller, Eug. Norgeot; M. et M<sup>me</sup> Julien Huby; M. Ludovic Léon, inspecteur des Câbles français. -- Le 9 mars, pour St-Jean: MM. G. Landry, R. T. Pine. -- Pour Halifax, le 13 mars, par le « Sable I »: M. Gustave Dagort. -- Le 14 mars, par le « Pro-Patria »: MM. André Béchet, François Eloquin, Jean Légasse; M<sup>me</sup> Armelle Lebuf.

*Crise alimentaire:* -- C'est au sujet du pain qu'elle s'est produite et a duré du 5 au 8 mars. Elle a eu pour cause la hausse du prix de la farine (actuellement 13 dollars, soit 2,4 fr. le sac de 200 livres). Deux des trois boulanger de la ville ne pouvant pas fournir le pain au prix qu'avait maintenu leur concurrent se virent obligés de fermer leur magasin. Et pendant quatre jours, bon nombre de particuliers durent se débrouiller, avec le risque de ne pas voir sur la table, à chaque repas, la miche habituelle.

Finalement, plutôt que de se passer de pain, les St-Pierrais se sont résignés à payer les prix proposés, c'est-à-dire ici 3 fr. 50, là 3 fr. 75 le pain de trois livres.

*Mission des hommes.* -- Elle a commencée le dimanche soir, 15 mars. Le prédicateur annoncé, le R. P. Théophane, Capucin de Québec, étant tombé gravement malade, a dû être remplacé au dernier moment; et c'est Mgr le Préfet Apostolique qui s'est chargé de faire, pendant la semaine, l'instruction du soir.

## Echos douloureux

Il s'agit de la suppression de l'ambassade de France auprès du Saint-Siège.

C'est N. S. P. le Pape qui parle (8 février 1925):

«...Rompre des rapports qu'on avait voulu antérieurement et qu'on s'était engagé à observer....; agir ainsi en offensant. Nous ne dirons point Notre personne, qui n'est rien et ne doit compter pour rien, mais le Saint-Siège, où dans la personne de l'indigne Vicaire réside toujours cependant la majesté de Notre Seigneur Jésus-Christ, en altérant d'ailleurs les faits comme il arrive dans les réunions publiques; faire tout cela tandis que les rapports



qu'on veut rompre subsistent toujours et le faire sans égard pour celui qui n'a pas d'autre défense que celle du bon droit: non, tout cela n'est pas juste, n'est pas généreux et, pour tout dire en un mot, ce n'est pas français!... »

Ce que disent les Cardinaux français dans une lettre à M. Herriot, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères (16 février):

“..... Docile à vos instances, la majorité de la Chambre a supprimé notre ambassade auprès du Saint-Siège. Nous n'avons pas suivi sans tristesse les débats relatifs à cette importante affaire; le vote final nous a profondément blessés dans nos sentiments de Catholiques et de Français.....

“ Les orateurs n'ont pas manqué pour plaider -- et certains l'ont fait très éloquemment, -- devant vous et devant la Chambre, la cause de la sagesse politique et des traditions nationales. Nous regrettons vivement qu'ils n'aient pu vous convaincre. Mais leur intervention ne fut pas inutile: beaucoup d'arguments produits par eux demeurent irréfutables et continuent de protester contre la décision prise; ils nous permettent d'espérer, pour un avenir peut-être prochain, une revanche dont notre patriotisme ne sera pas moins fier que notre foi....

“ Notre protestation esl faite surtout de nos regrets, -- regrets de voir le gouvernement et la majorité de la Chambre oublier le respect dû au Saint-Siège; regrets de constater que la paix religieuse, si nécessaire au pays, subit une nouvelle atteinte, regrets enfin de sentir que la France va bientôt quitter un poste où elle a tenu si longtemps la première place et s'isoler du centre de l'Eglise universelle..... »

Il n'est pas sans intérêt de constater l'action de la franc-maçonnerie dans cette levée de boucliers contre l'Eglise en France.

Les parlementaires (sénateurs et députés) doivent obéir aux directions de la franc-maçonnerie. « Etant en quelque sorte une émanation de l'Ordre, ils doivent pendant leur mandat en rester tributaires.. » (*Convent, Grand Orient, 1923*)

Les loges avaient décrété la suppression de l'ambassade au Vatican. (*Grande Loge de France, 1920; Convent, Grand Orient, 1923*).

Le 17 juin 1924, le gouvernement supprime, dans les propositions budgétaires pour 1925, les crédits relatifs à l'ambassade de France au Vatican, « conformément aux déclarations antérieures du président du Conseil. »

Le 2 février 1925, en dépit de remarquables discours, entre autres ?e MM. Leygues et Briand, anciens ministres et présidents du Conseil, la Chambre des députés, par 314 voix contre 250, a supprimé l'ambassade au Vaticain.

Le 9 février, les catholiques de Marseille tenaient une réunion privée, sous la



résidence de leur évêque et du général de Castelnau, quand il furent attaqués, à la sortie, par des bandes de gens sans aveu que des affiches provocatrices du maire et des partis avancés avaient fait sortir de leurs repaires, et qui blessèrent une centaine de catholiques et en tuèrent deux.

« L'idée de nos adversaires, ajoute la Semaine religieuse de Paris, est peut-être d'intimider les catholiques et d'essayer d'arrêter les magnifiques manifestations qui se poursuivent d'un bout à l'autre du pays et groupent des milliers et des milliers de catholiques. Qu'ils nous permettent de leur dire qu'ils font erreur; rien n'arrêtera les catholiques décidés à défendre leur foi et leur liberté; et ils seront approuvés et soutenus par tous les Français qui ne rêvent ni de désordre ni de révolution. »

---

## Un peu de notre Histoire (11).

---

Parmi les documents typiques que nous fournit l'histoire de nos îles, de 1763 à 1778, qu'il nous soit permis de donner ici le libellé de deux permissions de mariage, accordées par leurs chefs à des soldats désireux de convoler en justes noces pendant leur séjour à Miquelon: elles se trouvent annexées aux actes de mariage des intéressés; nous en respectons scrupuleusement l'orthographe.

« Nous Commandans par les ordre du roy a mi que lon et capitenne de la compagnie Entretenu au isle St-Pierre et Mique lon permeton au nommer Louis danielle La Combe soldat de ma compagnie de ce marié avec la veuve Blaquier.

En fois de quoy je lui donne le présent pour lui servir au pres de Monsieur le Curé. faite a mique lon le troi juin mille cept cent soicente et dix. »

Signé: Le Baron delesperance,

« Nous capitaine d'infanterie commandant pour le Roy a mique lon sous les ordre de monsieur Dangeac Brigadier des armée du Roy gouverneur des îles St pierre et miquelon.

Il est permis a Dominique La Salle soldat de la compagnie du Baron de Lesperance actuellement en garnison dans cette îles De ce marié

a mique lon le vîn trois du moy daout mil sept sans soua sante douze. »

Signé: De La boucherie.

L'orthographe laisse plutôt à désirer, ce qui est surprenant chez des personnes de cette qualité; l'écriture elle-même n'est pas brillante. D'où sortaient donc ces deux officiers pour être si peu au courant des règles de la grammaire et de la calligraphie? Nous n'avons aucun renseignement en ce qui concerne le capitaine de la Boucherie, sinon qu'il était le gendre du gouverneur d'Angeac avec lequel il avait servi au Canada. Quant au baron de



l'Espérance, c'était un ancien officier des compagnies suisses de Louisbourg depuis longtemps naturalisé français (1): il n'eut pas, sans doute, assez de loisirs pour étudier la langue française. Malgré tout, il obtint un avancement assez rapide, dû à ses bons et loyaux services pendant cette période si tourmentée. De fait, en mars 1773, le baron de l'Espérance est gouverneur de la colonie; et, en 1776, nous le voyons colonel d'infanterie, baron du Saint-Empire, décoré de l'ordre militaire et royal de Saint-Louis.

En 1783, le colonel de l'Espérance revint prendre le gouvernement des îles rétrocédées à la France; mais, le 15 juin 1785, la charge de gouverneur ayant été supprimée, il remit ses pouvoirs à l'officier commandant des troupes. Rentré en France, il s'ingénia, en maintes occasions, pour être encore utile aux gens de St-Pierre et Miquelon au milieu desquels il avait si long-temps vécu.

..

Comme en Acadie, le curé de Miquelon remplissait à cette époque déjà lointaine non seulement les fonctions d'officier de l'état civil, mais encore celles, nous l'avons dit, d'officier public; et, toujours comme en Acadie, il servait d'arbitre et de conciliateur quand, par hasard, un différend survenait entre ses ouailles. Sous ce rapport, les Miquelonaïs d'aujourd'hui ont conservé les mœurs des premiers habitants, n'ayant nulle idée de la chicane et dociles envers l'autorité. Aussi le fonctionnaire chargé du service de la justice de paix ne les voit jamais dans son prétoire, pas plus que l'unique gendarme n'a l'occasion de verbaliser.

En même temps que les registres poroissiaux de l'île Miquelon, le bureau des Archives départementales de la Charente-Inférieure a fait parvenir à la Colonie une liasse de onze contrats de mariage reçus par MM. Ardilier et Paradis. Nous publions d'autant plus volontiers — en respectant ici encore l'orthographe — ceux de Simon Leblanc et de Jean-Baptiste Gautier (2), qu'ils sont doublement intéressants; tant au point de vue de la rédaction assez originale que des conventions qui y sont insérées; et aussi, nous nous empressons de le dire, parce que les parents des futurs jouèrent, pendant la persécution anglaise, un rôle important et des plus honorables sur lequel nous aurons l'occasion de revenir.

Par devant nous vice-préfet apostolique des îles Saint-Pierre Miquelon, messieurs les juge, notaire-greffier ne résidans point en cette ville de Miquelon, et des raisons graves ne permettant point de se rendre actuellement au bourg St-Pierre Chef lieu de ces deux colonies en l'amérique septentrionale dépendantes et sujettes de Sa Majesté très Chrétienne, et domiciles de ces Messieurs sus-mentionnés, le vingt-un avril de l'année de grace mille sept cens soixante-douze.

Sont comparus Simon le Blanc, fils mineur du légitime mariage de Joseph le Blanc, ei de feu Marguerite Landri, son épouse en premières noces, ses pere et mère, natif des mines de l'Acadie, évêché de Québec, actuellement domicilié depuis plus d'un an en la dite île Miquelon, d'une part; et Rosalie Sire, fille mineure

(1) Lauvrière, II, p. 233.

(2) Des descendants de ce J.-Bte Gautier existent encore nombreux dans la Colonie.



Le légitime mariage de pierre Sire et de Magdelaine poirier, son épouse, ses pere et mere native à Cocagne en Acadie, évêché de quebec, actuellement domiciliée de cette île d'autre part.

Lesquelles parties autorisées de leurs parens et amis commis pour cet effet, après s'être fait promesse de mariage qui sera célébré au plutôt en face de notre mere la Saint Eglise selon les formalités ordinaires, ont fait les donations, pactes et accords suivans,

Sçavoir, premièrement, comme les dits époux ne seront qu'un par les liens sacrés du mariage selon le langage de l'Ecriture, ils veulent aussi que leurs biens ne soient qu'un aux termes de la coutume de Paris.

Secondement, les dits futurs époux pour la bonne amitié q'ils se portent l'un à l'autre se font au dernier vivant sans lignée une donation mutuelle à perpétuité et sans retour de tous leurs biens, meubles, présens et advenir et de tous leurs conques, immeubles; et à l'égard des biens d'héritages et autres ils veulent seulement que le dernier vivant sans lignée en aye l'usufruit sa vie durante ou jusqu'à un nouveau mariage, après quoi, ils retourneront aux héritiers du premier mourant d'où ils sont sortis: s'ils ont lignée, ils veulent s'entenir pour la distribution de leurs biens aux termes de la coutume de Paris. De tout ce que dessus les parties sont demeurées d'accord, renonçant à toutes choses à ce contraires.

La minute arrêtée à huit heures de la matinée ce mardi vingt-un avril de l'année mille sept cens soixante-douze, en présence de Alexandre le Blanc son oncle du côté paternel, présent, acceptant, et répondant pour l'époux, et lui servant de tuteur ad hoc pour la célébration du mariage du dit Simon le Blanc avec la surnommée Rosalie Sire; lequel oncle paternel servant à l'époux hic est nunc de pere et de Joseph Nicolas Gautier son oncle maternel et de Jean Baptiste le Blanc, domicilié à belle île en mer, paroisse de Sauson, évêché de Vannes, cousin de l'époux; et du côté de l'épouse, ses pere et mere, présens et consentans acceptant et répondans pour elle, Jean Baptiste Terriau son beau frere et sieur pagelet l'ainé, négociant de Saint-Malo: quatre d'eux tous n'ont signé.

Arrêté le vingt-un avril de l'année mil sept cent soixante douze, en notre presbytère de la ville de Miquelon. Signé Simon leblan, Jean terriau, Nicolas Gautier, pagelet lainé Jn Bte.

approuvé les ratures de la vingtième ligne de cette page.

Paradis vice-préfet apostolique des îles Saint-Pierre et Miquelon.

(A suivre)

E. S.



15 Mercredi 3<sup>e</sup> du mois. Jour de l'Association des Mères Chrétiennes. -- Le soir, à 8 h. instruction et salut.

17 Vendredi. -- Le soir, à 8 h., au Foyer paroissial, réunion pour les dames et jeunes filles. Conférence et projections.

19 Dimanche. -- Octave de Pâques. -- *Fête annuelle de la Société des Marins.* -- A la messe de 7 h. 1/2, comm. des jeunes filles. A 10 h., messe solennelle. -- Après les vêpres, si le temps le permet, procession dite « des Marins » et bénédiction de la mer. -- Réunion des E. de M. au Pensionnat.

20 Lundi. -- *Cette semaine est consacrée à la Communion pascale des malades et des infirmes:* Prière de les faire inscrire au presbytère.

25 Samedi. -- S. Marc, évangéliste. -- Jour dit des « Litanies Majeures » pour demander à Dieu de conserver en nous la grâce de la résurrection spirituelle. -- A 7 h. messe et comm. des E. de M. -- Le soir, à 6 h., chapelet, litanie des Saints et bénédiction.

26 Dimanche. -- 4<sup>e</sup> du mois. -- A la messe de 7 h. 1/2, comm. des garçons. -- Après les vêpres, réunion au presbytère, du Conseil de Fabrique.

29 Mercredi. -- Solennité du Patronage de S. Joseph. -- A 8 h., messe (avec chants) à l'autel de S. Joseph. -- Le soir, à 6 h., chapelet et bénédiction.

*Confessions.* -- Tous les matins, avant et après les messes. -- Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2 -- Le samedi soir, à 5 h. -- La veille du 1<sup>er</sup> vendredi du mois, à 5 h. -- La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. -- La veille de fêtes.

---

### L'Ecole Sainte-Croisine

---

Les travaux vont recommencer dès que la température le permettra.

Les amis et bienfaiteurs de cette Oeuvre si digne d'intérêt voudront bien nous soutenir jusqu'au bout, en nous fournissant les ressources nécessaires, chacun selon ses moyens.

Nous le leur demandons au nom des enfants auxquels il s'agit d'assurer un local pour la prochaine rentrée.

Qu'ils se souviennent du dicton : Donner vite, c'est donner deux fois !

N. B. -- Les offrandes peuvent être déposées dans le tronc spécial qui se trouve à l'église, sur le socle de la statue de la Sainte Vierge, ou remises directement à Mgr le Préfet Apostolique.

---

## Le nouveau petit frère

### I. Au Ciel.

Quel remue-ménage dans un coin du ciel !... Des anges voltigeant de tous côtés, tout effarés... Qu'est-ce donc qu'il y a?

Rassurez-vous ! Ce n'est rien... et c'est tout... Une chose très ordinaire, admirable, inouïe... Une chose qui arrive 50.000 fois par jour... si les calendriers servaient encore au ciel.

Bref, le Bon Dieu vient de créer une âme. Les anges s'empressent pour l'admirer.

Un petit angelet -- à peine s'il a des ailes comme un poussin -- se faufile entre ses grands frères pour voir. Le pauvret, il n'a jamais rien vu, donc il regarde curieusement la nouvelle petite âme.

— Comme elle frissonne, la pauvre créature!

— C'est qu'elle a peur de quitter le ciel. Et pourtant elle y reviendra si elle veut.

— Ah ! qu'elle est belle !... Elle ressemble au Père céleste.

— Tu trouves?

— Oui; mais elle a une tache, une vilaine tache. Quel dommage! Pourquoi ? Et tous les anges de sourire en écoutant l'angelet.

— Quoi ? Tu ne sais pas ? Ah, c'est vrai, tu es trop petit. Cette tache, c'est la tache du péché, la tache originelle.

— Elle restera toujours? Pour l'effacer comment faut-il faire?

— Il n'y a qu'un moyen: le baptême.

Pendant ces réflexions, le Bon Dieu choisit un ange: « Tu seras le gardien de cette âme que je viens de créer. »

— « Oui, Seigneur, je suis content que vous m'ayez choisi. »

Ravi de sa mission, mais grave, l'ange s'incline et prend congé de ses frères.

— Aidez-moi à lui faire aimer Dieu; je la protègerai. Au revoir!

— Nous prions pour vous. Au revoir!

Le ciel s'ouvre.

Et rassemblant les plis de sa robe flottante pour y cacher son précieux trésor, l'ange s'élance dans l'espace.

(A suivre).

### Le « Foyer paroissial »

Les quelques abonnés en retard pour le paiement de leur abonnement voudront bien nous permettre de leur faire présenter une quittance dans le courant du mois.

Merci à ceux qui se sont mis en règle avec la caisse!





## Chronique de l'Île-aux-Chiens

DU 15 FÉVRIER AU 15 MARS 1925

**DÉCÈS.** -- Une paroissienne de l'Île est partie pour un monde meilleur: Marie DÉJOUÉ, née Hébert, décédée à Saint-Pierre, le 2 mars.

Par ailleurs, il n'y a ni baptême, ni mariage, ni sépulture à mentionner.

*Grotte de N.-D. de Lourdes.* -- Comme elle doit être construite sur un terrain communal, il fallait l'agrément du Conseil municipal. Il vient d'être donné à l'unanimité. A bientôt donc l'inauguration des travaux, après le dégel.

*Restauration de l'église.* -- Depuis le 9 mars, une dizaine de charpentiers y travaillent sans relâche, malgré la grève pacifique des manœuvres auxquels la municipalité vient de donner satisfaction. On espère donc qu'avant la pêche l'extérieur de l'édifice sera entièrement renouvelé. Les travaux ont commencé au sud et sont exécutés par des ouvriers de l'Île.

Pendant ce temps, la messe et les autres exercices du carême ont lieu à la sacristie, en attendant qu'on se mette à la restaurer aussi.

## Chronique de Miquelon

DU 15 FÉVRIER AU 15 MARS 1925

**BAPTÈME.** -- A été baptisée et est devenue enfant de Dieu et de l'Eglise, le 3 mars : Alice-Marie-Gabrielle BONIN. Parrain: Désiré Béchet; marraine: Gabrielle Béchet.

**SÉPULTURE.** -- A reçu les honneurs de la sépulture chrétienne, en attendant la résurrection des corps, le 17 février: Gratien APESTÉGUY, 80 ans.

*La grippe.* -- Elle a fait son apparition à Miquelon dans les premiers jours de mars, choisissant ses victimes un peu au hasard, en ville, à l'Anse, à la Pointe. Pas de cas graves, Dieu merci ! Parfois un patient s'est vu obligé, pendant trois ou quatre jours, à garder la chambre ou même le lit, voire à soigner un bon accès de fièvre.

*Maitresse de l'heure.* -- C'est de l'horloge de l'église qu'il s'agit. Depuis plusieurs années, elle se contentait d'indiquer silencieusement les heures sur le cadran, ce qui ne faisait pas l'affaire de tout le monde. Par bonheur il s'est trouvé deux horlogers débrouillards qui ont réussi à lui faire donner tout son rendement. Et la voilà pour de bon maîtresse des heures et des demi-heures, capable de les sonner au loin quand le moment est venu.

**SAINT-PIERRE (Iles Saint-Pierre et Miquelon).****P. ANDRIEUX ET LEMÉAC**

Commission-Consignation.

Agents exclusifs Champagne Piper Heidsieck - Cognac Gopet père - Vermouth Cinzano - Vins de Bordeaux Descas Père et Fils.

**Pierre DERIBLE**

Près du Patent Slip.

Constructeur naval breveté  
Travaux et réparations en tous genres.**A. MAUFROY**

Quai de la République.

Commission - Représentation - Importation - Exportation.

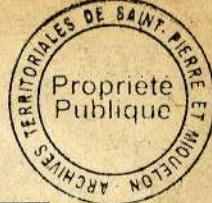
**GAUTIER Joseph**

Boucherie - Charcuterie - Légumes divers, œufs etc. Fournisseur des navires.

**Victor FARVACQUE**

Cordonnerie. Réparation de chaussures.

**A. Dugué**Boucherie — Charcuterie — Légumes —  
Œufs etc. — Fournisseur des navires.Chez **D. GAUVAIN** agent régional  
Catalogues, tarifs et choix varié des magnifiques dentelles à main des *magasins du Printemps ARTHUR*, Belgique.Apply to **D. GAUVAIN** agent for catalogue tarif various selections for the splendid real hand made laces from magasin du Printemps ARTHUR Belgique**A VENDRE**Maison de campagne. S'adresser à  
M. T. Davis.**A LOUER**




---

**SAINT-PIERRE (îles St-Pierre et Miquelon)**


---

**HOTEL LALANNE**  
**QUAI DE LA RONCIÈRE**
**Constant DAGORT**

Commissions — Consignations

Liqueurs et tabacs.

Nouveautés, Epicerie. — Gros et détail.

**Lespagnol Frères**
**QUAI DE LA RONCIÈRE**

 Appareils de chauffage en tous genres.  
 Pose de prises d'eau. Spécialités d'installations de salles de bains et de cabinets inodores.

**Comptoir Colonial G. Littaye et Cie**

Magasin général. — Gros et détail. — Commission. — Consignation. — Alimentation. Liqueurs - Tissus - Confections - Parfums Fournitures en tous genres.

**Boulangerie L. LEFRESNE**

 Fourniture de pain pour la ville et les navires - Pain de fantaisie  
 Ouvert à toute heure.

Visitez le « New-York Stores ». Modes et Nouveautés. Marchandises nouvelles par tous les courriers.

**E. A. SIRE, rue Sadi-Carnot**

Commissions-Consignations.

 Agence de la Maison Robinson Export.  
 des Liqueurs « Labbé François »  
 de Dunville Whisky.  
 de Cognac Audouin frères et Cie.  
 de Vins Ducasse.

**C.P. Chartier et Cie,**

Vins et Spiritueux.

**Aug. Fontaine,**

Draperies - Chaussures - Conserves alimentaires - Boissons. - Gros et détail.

**PÊCHERIES DE FRANCE**

 Agence de St-Pierre  
 Commissions — Consignations - Denrées  
 Vins et Spiritueux

**Louis Hardy Legranvillais,**

AGENT Imperial Oil Limited

Great West Wine Co

 Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne  
 Delbeck et Cie, Reims — Champagnes.  
 Fournier-Demars de Bourges —  
 Liqueurs.

**Folquet Frères**

Agents Champagne « Heidsieck » monopole — Ship brokers — Importateurs de toutes les marques de Whiskies et de Liqueurs.

**J. Nicolas,**

Vins et Liqueurs — Alimentation — Articles de fumeurs — Sacs et papiers d'emballage — Agent des Cigarettes Nationales

**O. Lechevallier et Cie**

Commissions - Consignations. Liqueurs et tabacs - Champagne, Cognac et Whisky

**Leon BRIAND**

Vins de Bordeaux blanc et rouge en barriques, demi-barriques, - Caisse : St-Emilion - Sauternes - Haut-Barsac etc.

**C. P. Chartier,**

 Représentant de la Maison Peugeot  
 Bicyclettes.

**LUCIEN RHOMER**

Confiserie-Patisserie. Ouvert tous les jours

**LA MORUE FRANÇAISE ET  
SÉCHERIES DE FÉCAMP**

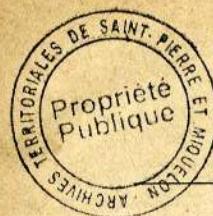
 Sous-agence Nord  
 Denrées de toutes sortes.

**PIERRE COGNY, rue Borda**

Epicerie - Liqueurs - Légumes - Articles divers.

**HOTEL ROBERT**

Quai de la République



## SAINT-PIERRE (Iles Saint-Pierre et Miquelon)

**American House**

Vins et spiritueux. Quai de la Roncière

**Madame Vve Bailly**

Modes - Nouveautés - Chapeaux - Soieries - Fourrures - Parfums.

**Auguste DÉROUET**

Constructeur breveté de navires - Entrepreneur en tous genres.

**Louis LEGENTIL**

Représentant en vins de Bordeaux.

**ALBERT BRIAND**Rue de la Poudrière.  
Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.**La Morue Française  
& Sècheries de Fécamp**

Armement à la grande pêche et au long cours. Service postal entre St-Pierre et le Canada. Approvisionnements généraux

**MOTEURS****« DELCO - LIGHT »**  
MM. Landry et Pine, représentants**A. ROULET**Boucherie - Charcuterie.  
Commission - Consignation.**Pension Restaurant**

Madame Cadet - Etcheverry, Quai de la Roncière.

**V. D. GAUVAIN Réexport**

Rue Nielly.

Exposition permanente d'articles d'exportation française de luxe.

High class export goods  
of every description.

Adr. tél.; Réexport St-Pierre Miquelon.

**Julien MORAZÉ**

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation  
Alimentation - Liqueurs - Tissus - Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres.**Représentant**Cognac: Maison Bisquit-Dubouché, Jarnac  
Champagne: V\* Clique-Ponsardin, ReimsVins fins: Roseheen et C\*, Bordeaux.  
Armement: Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon.

Morues: Société des Sècheries frigorifiques de Bassens, Bordeaux.

Armement: Maison Ch Leborgne, Paris.  
Assurance Maritime: The Board of Underwriters of New-York, N.Y.

Assurance contre l'incendie: Phoenix Insurance Co limited of London, L.

Moteurs marins: The Hubbard Motor Co, Connecticut.

**La Banque Canadienne de Commerce**

Siège social, TORONTO, Canada.

Actif au delà de 500.000.000 dollars.

Capital versé: 20.000.000 "

Fonds de réserve: 20.000.000 "

**Affaires de Banque en général**

580 Succursales au Canada, en outre à Terre-Neuve, Yukon, Antilles Anglaises, Cuba, Mexique, Etats-Unis et Angleterre. Correspondants dans toutes les parties du monde. — Pour la France en particulier: Banque Nationale de Crédit — Barclays Bank (Overseas) Limited — Crédit Commercial — Crédit Lyonnais Société Générale.

Nous acceptons des dépôts en dollars ou en francs sur lesquels nous payons 3 %, d'intérêt dans notre département d'Epargnes.

Consultez-nous pour vos envois d'argent, placements, etc.

Nous apportons les mêmes soins à toutes les transactions, quelle que soit leur importance.

**Heures de bureau:**

Matin: 10 h. à 11 h. 30. Soir: 1 h. à 4 h.

Agence de St-Pierre et Miquelon.

G. D. DALLAIRE,  
Directeur.